



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
 Paraissant les mardi et vendredi.

ANNONCES
 Canton de Fribourg . 20/cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité,
 (Cercle catholique, 1er étage)

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d. j. f. 15³⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

L'Allemagne désarmée.

On croit communément que la France néglige les bénéfices de la victoire et qu'elle ne réalise pas le programme qu'elle s'était imposée au lendemain de la signature du traité de paix. S'il est vrai que l'Allemagne cherche à se dérober à toutes les sommations de paiement, elle n'a pu, du moins, se soustraire à l'obligation désagréable du désarmement forcé. Le reste viendra dans son temps.

Au sujet du désarmement, *Le Journal* a procédé à une enquête en Allemagne. Les détails que nous en extrayons sont de nature à prouver à nos lecteurs que la fabuleuse machine militaire allemande est bien mal en point.

La France a eu la puissance de faire casser sous des yeux français, à coups de marteaux allemands, par des ouvriers allemands, la terrible ferraille allemande forgée pour anéantir la race latine.

Depuis son arrivée en Allemagne, la commission Nollet a mis à mal plus de 30,000 canons.

Non, la victoire n'est pas un vain mot. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'aller faire une visite au cimetière d'avions de Johannistal.

Cet aérodrome, l'un des plus vastes du monde, était jadis une volière pleine, nuit et jour, de mouvement et de bruit. Tandis que les moteurs bourdonnaient et que les hélices battaient l'air, on entendait tinter les enclumes des ateliers de réparations. Une véritable foule de mécanos, d'ingénieurs, de pilotes grouillait autour des hangars. Il y avait des bars et des restaurants. C'était une vraie ville, la cité de l'air. Combien la population en a changé !

Aujourd'hui la pelouse est nue, le ciel est vide. Pas une aile à l'horizon. Le grand baraquement est utilisé à des fins nouvelles : il abrite une entreprise de films cinématographiques. Pourtant ce hangar d'aviation, mué en *studio*, reste un hangar d'aviation, et il y a bien des chances pour que, sitôt dissoute la commission de contrôle, il reprenne instantanément sa destination originelle.

Reconstituer la flotte aérienne allemande telle qu'elle était à l'armistice serait cependant une tâche difficile. Il y faudrait assurément des mois et des sommes énormes. Les Français ont maintenant fait détruire 18,000 appareils et une quantité correspondante d'accessoires de toute nature. Il ne reste actuellement à l'Allemagne que 139 avions de divers modèles, dont 122 seulement pourraient être employés à un service de guerre.

Il est vrai que la ville libre de Dantzig, qui échappe au contrôle interallié, construit en masse des moteurs, qu'elle compte de prospères en-

treprises d'aviation qui ne sont rien d'autre chose que des filiales de la *Norddeutscher Lloyd* et de la *Hamburg-Amerika*. Il est vrai que des ingénieurs travaillent d'arrachement à mettre au point de nouveaux types. Il est vrai qu'on découvre encore des stocks de pièces détachées dans des endroits les plus inattendus. Il est vrai que les plans d'une vaste mobilisation industrielle permettant, au moment voulu, de produire rapidement en série des appareils perfectionnés, sont établis depuis longtemps. Vienne la guerre, l'Allemagne pourrait en moins d'un an se refaire une flotte redoutable. Elle ne perd pas de vue cette éventualité. Ses encouragements à l'aviation civile doivent lui coûter, cette année, environ 300 millions. L'avenir n'est rien moins que garanti, le présent, du moins, est rassurant.

Il faut voir, couvrant des espaces immenses, cet amoncellement de carcasses désarticulées, ces milliers d'ailes brisées et déchirées, toile arrachée, bois déchiqueté, ferraille tordue. Il y en a des piles et des piles. Et, dans un coin, des ouvriers achèvent de déteriorer méthodiquement ce qui reste.

Il en est de même pour les canons, pour les fusils, pour les autos blindées. Tout est démolí impitoyablement. On a fait sauter les forts le long de toutes les frontières. Le désarmement de l'Allemagne n'est peut-être que provisoire, mais il est à peu près complet. Tout ce matériel, le premier du monde, n'est plus qu'à l'état de poussière.

Naturellement, l'Allemagne a tout fait pour sauver ses armes. Elle conserve encore, disséminées partout, un nombre inquiétant de mitrailleuses. Mais ce qu'elle a le plus à l'aprement défendu, ce sont ses instruments techniques : télémètres, périscopes, microphones, tout ce qui coûte cher, tout ce qui est d'une fabrication minutieuse, tout ce qui exige du temps et des soins, tout ce qu'elle ne pourrait pas reconstituer en hâte, le jour venu.

Elle est incapable, désormais, de mener une guerre sérieuse, une guerre de grand style — ce qui ne veut pas dire qu'elle n'ait plus les moyens, en cas de conflit ouvert, de faire bien du mal.

L'Union maritime.

M. le conseiller national Baumberger, qui a fait partie de la commission parlementaire chargée de discuter le cas de l'Union maritime, a exposé dans les *Neue Zürcher Nachrichten* son jugement sur cette malencontreuse affaire.

M. Baumberger rappelle que c'est le 9 août 1918 qu'a été posé l'acte initial d'où est sortie l'Union maritime : c'est ce jour là que MM. Roussy

et Sulzer chargèrent par dépêche M. Vidoudez d'affréter vingt bateaux pour les besoins de la Suisse. C'était donc avant que la guerre prit fin et nul ne se doutait qu'on fût si près d'un armistice et de ses conséquences. « L'ordre donné (à Vidoudez) était en soi pleinement justifié, car nous étions dans une détresse catastrophale au point de vue des transports maritimes. »

La commission d'affrètement donnée à Vidoudez a été régulièrement notifiée au Conseil fédéral. MM. Roussy et Sulzer ont donc agi sous le coup des besoins pressants de la Suisse et ont correctement informé de leurs décisions les instances hiérarchiques. Mais M. Baumberger pense que, si M. Vidoudez était à même de procurer 20 bateaux, on aurait pu aussi bien les affréter, sans lui.

M. Baumberger démontre ensuite que c'est une légende calomnieuse qu'on a essayé d'accréditer en insinuant que le syndicat des chocolatiers s'était déchargé sur le dos de la Confédération de contrats de fret ruineux pour lui. Tout au contraire, c'était le syndicat des chocolatiers qui, à la requête de la Confédération, avait contracté des engagements onéreux pour le service public. Le syndicat servait de paravant à la Confédération et les contrats de fret, conclus au nom du syndicat, engageraient en réalité et en bonne justice la responsabilité de la Confédération. Si celle-ci n'avait pas dégagé de bon gré le syndicat, celui-ci aurait pu l'y contraindre par la voie judiciaire.

Par contre, M. Baumberger n'abandonne pas le conseil d'administration de l'Union maritime, qui a ratifié des contrats usuraires avec une inconcevable débonnairerie. Il constate à nouveau que des personnes avisées, comme M. Cailler, ont énergiquement déconseillé de se lancer dans cette affaire. D'autres, par contre, quoique appelés à titre de spécialistes, ont montré une nonchalance qui dépassait toute mesure. Des politiciens, dit M. Baumberger, n'auraient pas pris les choses aussi légèrement.

L'affaire viendra en juin devant le Conseil des Etats.

Nouvelles propositions allemandes.

On mande de Berlin que, dans les propositions que le gouvernement allemand a remises aux représentants des Etats-Unis à Berlin concernant la question des réparations, l'Allemagne se déclare disposée à reconnaître une obligation totale correspondant à 50 milliards marks or valeur actuelle.

Elle se déclare également prête à payer la valeur de cette somme jusqu'à concurrence de 200 milliards de marks or, soit 250 milliards de francs

or, en annuités appropriées à sa capacité de paiement. La dette allemande serait mobilisée par le moyen d'un emprunt international et par la reprise au compte de l'Allemagne des dettes alliées aux Etats-Unis, lesquelles porteraient intérêt à 4 %.

De plus, l'Allemagne concourra à la reconstruction des régions dévastées. Elle se déclare disposée à effectuer immédiatement un paiement de 150 millions de marks or et à émettre pour 850 millions (en marks or) de bons du trésor remboursables dans les trois mois par des valeurs étrangères.

Ses prestations, réparties sur une longue série d'années, atteindraient, en définitive, les sommes réclamées par la conférence de Londres.

La presse française unanime a déclaré inacceptables les nouvelles propositions allemandes dont l'acceptation équivaldrait à la ruine du traité de Versailles.

Le *Matin* constate que, d'après ces propositions, la France toucherait au maximum le quart de son dû.

La presse remarque que les nouvelles offres aboutiraient à un règlement de la question de la Haute-Silésie au seul profit de l'Allemagne.

Les journaux remarquent que les nouvelles propositions ne font aucune allusion au désarmement non plus qu'au châtiment des coupables de guerre. Ils approuvent les termes de la déclaration de M. Briand, l'exhortant à persévérer dans l'attitude adoptée, en insistant pour que des gages soient pris immédiatement.

NOUVELLES SUISSES

Emprunt intérieur de 100 millions. — La Banque nationale, le cartel des banques suisses et l'association des banques cantonales se sont engagés envers le Département fédéral des finances à souscrire un emprunt de 100 millions de francs, à 6 % pour 10 ans, à l'usage des chemins de fer fédéraux.

— Le Conseil fédéral a ratifié les propositions du département des finances concernant la conclusion d'un emprunt national pour l'électrification des C. F. F. Cet emprunt sera conclu au pair et au taux de 6 %.

Le téléphone. — Les résultats de l'exploitation des téléphones pour 1920 accusent les effets de la crise, dit la *Revue*. Le nombre des conversations locales a diminué de 2 millions; quant aux conversations interurbaines, elles sont en augmentation de 2 1/2 millions, mais, en 1919, la progression avait été de près de 6 millions !

D'autre part, le nombre des abon-

A. BARRAS
 BULLE
 sion
 de morue
 chaux et

André
 urillon
 tacheté jaune et
 d'une belle jenne
 ruie
 semaines, n'ayant
 de la maladie,
 se Zumkeller,

e fille
 arant des travaux
 mandée
 es références exi-

Publicitas S. A.,
 1460 B.

ion en résul-
 de l'horloge
 SIMON, de
 le montres
 ble clientèle
 de passage

olle mon-
 sont priées

DIN
 BURG
 échantillons.
 FACILETS
 yable 45 fr.
 tant en pre-
 choix.

Bulle
 à faire.

direz
 UX SERVI !
 aux paille

es qualités,
 ns parisiennes.
 ix du jour.
 telles, etc.
 ncas.

nés a passé de 107,453 à 115,909. Il y a un abonné pour 33 personnes.

Genève a un abonné pour 17 personnes, Bâle, un pour 19, Neuchâtel et Zurich, un pour 25, Vaud, un pour 28, Fribourg, un pour 75, Valais, un pour 79.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil.

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 3 mai, à 9 heures.

Voici l'ordre du jour de la session :
Projets de lois et de décrets.

1° Projet de loi sur les caisses de prévoyance des fonctionnaires et employés de l'Etat; 2° Projet de loi sur l'exercice du droit d'initiative et de referendum; 3° Projet de loi sur l'élection des membres du Conseil d'Etat; 4° Projet de loi modifiant la loi du 1^{er} décembre 1899 sur l'assurance contre la mortalité de l'espèce bovine (2^{ds} débats).

5° Projet de décret concernant le taux de l'impôt pour l'exercice 1921; 6° Projet de décret accordant la garantie de l'Etat aux caisses de prévoyance des régies et entreprises de l'Etat; 7° Projet de décret pour l'acquisition du pâturage dénommé « Les Tatures », rière Cerniat; 8° Projet de décret allouant un subside au syndicat de drainage de Belfaux-Lossy-Formangeues pour correction partielle de la Sonurz, rière la commune de Lossy; 9° Projet de décret déclassant la route cantonale Oron-Moudon sur le territoire des communes de Gillarens, Promasens, Montet et Rue; 10° Projet de décret allouant un subside à la commune de Crésuz pour travaux de reconstruction d'un tronçon de la route communale Pont du Javroz-Cerniat, au lieu dit « La Sauvignère », rière la commune de Crésuz; 11° Projet de décret déclassant la route cantonale de Morat-Montilier de 1^{re} en III^{me} classe; Projet de décret déclassant, dans la catégorie des routes cantonales de III^{me} classe, la route communale tendant de Montilier, par le Löwenberg, à la route cantonale Morat-Anet.

Pétition des communes intéressées aux frais de réparation et de reconstruction du pont suspendu de Corbières, demandant que les frais y relatifs soient entièrement à la charge de l'Etat.

Messages et rapports administratifs.

1° Rapport sur le résultat des élections du 1^{er} mai 1921 pour la nomination de deux députés au Grand Conseil, en remplacement de MM. Hermann Liechi, décédé, et Louis Chautems, démissionnaire; 2° Rapport du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat pour l'exercice 1920; 3° Propositions de naturalisation; 4° Recours en grâce; 5° Messages et propositions diverses.

Comptes.

Comptes de l'Etat, de l'Université, du collège Saint-Michel, du Technicum, de l'Ecole normale de Hauterive, de l'Hospice cantonal, de la Bersetia, de l'Asile d'aliénés de Marsens, de la caisse d'assurance du bétail (1919 et 1920) de la caisse d'assurance de la race chevaline, de l'Institut agricole de Pérolles, de l'Institut Saint-Nicolas, à Drogneus, du Pénitencier cantonal de Bellechasse, des Entreprises électriques fribourgeoises, de la caisse d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

Nominations.

1° Nomination d'un membre du Conseil des Etats, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Georges Montenach; 2° Nomination du chef de la Trésorerie d'Etat, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Emile Emery.

L'affaire de Siviriez. — Mercredi matin se sont terminés, au château de Romont, les débats du

procès de cour d'assises relatif à la mort violente de la fille Colette Clavin, de Siviriez, trouvée dans l'étang de la scierie.

Le jury a rendu un verdict unanime de non culpabilité en faveur d'Emile Maillard, de Siviriez, mis en cause dans ce drame.

Le ministère public avait d'ailleurs renoncé à soutenir l'accusation.

En conséquence, la cour a prononcé l'acquittement d'Emile Maillard et a mis les frais à la charge de l'Etat.

GRUYÈRE

A la Société des Commerçants. — Jeudi soir, a eu lieu au bâtiment de l'école secondaire la distribution des diplômes délivrés par la Société suisse des Commerçants, section de la Gruyère, aux élèves qui ont suivi les cours d'hiver organisés par elle.

56 diplômes ont été décernés; c'est dire l'importance toujours plus grande que prennent ces cours de perfectionnement professionnel et la faveur dont ils jouissent tant auprès des élèves qu'auprès des parents et des patrons.

M. Ayer donna un rapport très détaillé et très intéressant, sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro.

Apiculture. — Dimanche prochain 1^{er} mai, à 14 h. 30, à Vaulruz, sous les auspices du comité de la Société d'apiculture, il sera procédé à une visite de ruchers avec démonstration. Rendez-vous des intéressés au rucher de M. O. Leder.

Le prix du lait. — La population bulloise aura vu par les annonces que le prix de vente au détail du lait sera fixé à Bulle, dès le 1^{er} mai prochain, à 44 centimes le litre. Plusieurs auront été étonnés de constater que cette baisse n'est pas correspondante à celle faite aux producteurs, baisse qui amènera certainement une forte diminution de la production laitière pendant l'été dans notre région. De ce fait, les détaillants auront besoin de beaucoup de lait de secours, et la Confédération supprimant tout subside, ce dernier coûtera 42 cent. le kilo, soit 43 cent. le litre.

Il est certain que les sociétés de laiterie agissent au mieux des intérêts de chacun; il est à remarquer en outre que, dans les grandes villes, le prix de vente ne subit aucune baisse.

1^{er} mai. — Le public est informé que la coutume des chants du 1^{er} mai est interdite à Bulle cette année.

(Communiqué).

(Réd.) Est-il bien sage d'interdire ces petites manifestations si innocentes de nos enfants qui chantent le soleil de mai, les beautés de la patrie, pendant qu'on autorise des rassemblements publics où, certains éléments dangereux, disciples de Lénine, prêchent la révolution?

Petite chronique. — Le drame de Thurler, la *Krotzerama*, sera donné en première, l'après-midi de dimanche, 1^{er} mai, par l'Harmonie, société de chant de Broc. Connaissant les péripéties très captivantes de ce drame qui a pour théâtre principal la forêt d'une de nos belles vallées de la Gruyère, nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à aller nombreux applaudir les vaillants acteurs brocois, que nous félicitons d'avoir choisi cette belle pièce de chez nous.

On commencera dimanche, au cinéma *Lux*, le célèbre drame *Barra-*

bas, qui vient d'obtenir à Lausanne et à Genève le plus retentissant succès.

Nos vaillants gyms bullois, toujours très actifs, veulent participer à la première fête romande qui aura lieu à Lausanne, en juillet prochain. Si leur ardeur est très vive, les fonds de leur caisse ne leur permettent pas, hélas, de donner suite à leur émulation. Pour subvenir en partie aux grands frais qu'occasionnera à la section leur participation à la grande joute de nos gymnastes romands, nos braves gyms bullois organisent un grand bal-kermesse, qui aura lieu le samedi soir 7 mai, à la Halle de Gymnastique, laquelle sera coquettement aménagée pour la circonstance. Nous en reparlerons.

Les deux cours théoriques et pratiques sur la fabrication du fromage de Gruyère, dont le dernier s'est terminé mercredi soir, ont obtenu un bon succès. Tous les participants s'en sont retournés très heureux des précieuses connaissances qu'ils y ont acquises.

Nous devons rectifier les lignes parues dans notre dernière chronique concernant le second cours. En ce sens qu'il comptait quatre participants de Château-d'Oex au lieu d'un que nous annonçons. C'est assez dire que l'utilité de ces cours est de plus en plus appréciée.

Et, pour être complet, nous ajoutons que M. Félix Glasson, gérant de la Société Fromage Gruyère S. A., a donné à cette occasion un cours pratique de comptabilité laitière. Vu l'extension que prennent ces cours, la Société fribourgeoise pour la fabrication du « Gruyère » en organisera probablement plusieurs l'année prochaine. A nos jeunes gens du métier de savoir en profiter.

Mardi soir, vers dix heures et demie, deux personnes de Bulle revenaient de la direction de Riaz, en voiture sans falots. Une automobile, venant de Bulle et conduite par un mécanicien de notre ville, venait en sens inverse, ses falots allumés. Le chauffeur de l'automobile ne vit pas le véhicule et vint butter contre à forte allure. Le cheval fit un brusque écart de côté et partit avec la limonière. Le reste de la voiture, mis en travers du chemin, reçut le choc en plein, tandis que ses deux occupants étaient projetés à terre. Fortement contusionnés, mais pas gravement, ils furent reconduits à leur domicile par le conducteur de l'automobile, tandis que la voiture, les quatre roues brisées, gisait lamentablement sur le lieu de l'accident.

Nous formulons nos meilleurs vœux pour le complet et prompt rétablissement des victimes de cet accident qui, certes, aurait pu avoir des suites plus graves.

Il y aura le 5 mai, jour de l'Ascension, à Bulle, réunion des chefs de section du canton. Ils feront à cette occasion bénir leur emblème. Le Corps de Musique de la Ville sera de la fête. Tous nos meilleurs vœux à l'occasion de leur fête.

Les cérémonies de la Confirmation ont lieu presque tous les jours dans l'une ou l'autre paroisse de la Gruyère. Dimanche dernier, Château-d'Oex eut l'honneur de la visite pastorale; c'était, lundi, le tour de Montbovon; Albeuve eut son jour de Confirmation mardi et Neirivue mercredi. Hier, jeudi, Monseigneur l'Evêque était à Gruyères. Toutes ces localités, parées pour la circonstance, ont voulu recevoir dignement le chef du diocèse.

La paroisse de Bulle aura son jour de Confirmation le dimanche 5 juin prochain et La Tour-de-Trême le lendemain, lundi 6 juin.

Au sujet de la fixation de ces jours de confirmation pour certaines localités, un abonné nous prie d'émettre ici la remarque suivante: « Ne serait-il pas opportun, par les temps de difficultés que traversent le commerce et l'industrie, de fixer les dates de ces cérémonies, dans les localités de certaine importance et en majeure partie de population ouvrière, sur le samedi ou mieux encore le dimanche, de façon à ne pas entraver la semaine de travail? » Cette petite observation, en somme, nous semble avoir son fond de logique.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Peter Cailier Kohler.

L'assemblée des actionnaires de la Société Peter, Cailier, Kohler a adopté les comptes et la gestion de l'exercice 1920. L'assemblée a voté un dividende de 22 fr. par action; elle a décidé un versement de 1.928,298 fr. au fonds de réserve, une allocation de 238.132 francs 50 centimes à la caisse de retraite du personnel et une attribution de 100,000 fr. à des œuvres de bienfaisance intéressant particulièrement les ouvriers et employés de la Société.

FAITS DIVERS

Bâle. — Agression dans une banque. — Mercredi, un peu avant une heure, M. Lenzin, caissier de la S. A. Negozia, a été victime d'une agression dans son bureau de change, situé à la Centralbahnstrasse et grièvement blessé par des coups de feu. Les voisins, attirés par le bruit, accoururent, mais les agresseurs, deux ou trois personnes, purent s'enfuir. M. Lenzin a été transporté sans connaissance à l'hôpital.

Il porte à la tête plusieurs blessures causées par des balles et qui mettent sa vie en danger. Il manque dans la caisse environ 20,000 francs en billets de banque.

†
Monsieur Policarpe BERTSCHY, à La Roche, et toutes les familles alliées et parentes ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Bertschy

née Baupt

leur très chère et regrettée épouse et parente, enlevée à leur affection le 27 avril, après une courte et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à La Roche, samedi 30 avril, à 9 1/2 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Vivement émue de toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper, la famille Amédée PUGIN, feu Alexis, à Echallens, remercie sincèrement toutes les personnes qui s'y sont associées.

MÉDICAMENTS ÉCONOMIQUES

Nutritifs et fortifiants



Pur, cont. les maladies des voies respiratoires. A l'iodure de fer, contre les affections scrofuleuses; remplace l'huile de foie de morue. Au phosphate de chaux, pr enfants rachitiques. Au fer, contre l'anémie et la chlorose. Au bromure d'ammonium, cont. la coqueluche. Au glycérophosphate, contre les faiblesses nerveuses.

MYCETA S. A.

-- NYON --

Dès maintenant, expédition

de la

LEVURE

chaque jour.

— Téléphone N° 4. —



„MINIMAX“

Le meilleur extincteur d'incendie portatif

Maniement simple, efficacité extraordinaire, indépendant du manque d'eau, ne causant pas de dégâts occasionnés par l'eau.

Plus de 53.000 incendies ont été éteints avec le „Minimax“
1 millions 1/2 d'appareils sont en usage :

Demandez prospectus B 23, 24, 25.

„MINIMAX“ S. A., ZURICH
Seehofstr. 4 Seehofstr. 4

Le plus puissant

Dépuratif du Sang

est le

Sirop de Brou de Noix

„GOLLIEZ“

Remède certain contre dartres, éruption
de boutons et maladies de la peau.

Pharmacie Golliez, Morat.

Le flacon : Fr. 5.—

Le double-flacon : Fr. 8.50.

SAVON D'OR Schuler

A la tête

de tous les savons se trouve le Savon d'Or Schuler.
Il est introduit dans chaque ménage parce qu'il est
composé de matières premières excellentes et inégalables

Chaussures.

La FABRIQUE Vve LIARDET et ses FILS,
à VAULION, livre, comme par le passé, son excel-
lente chaussure faite à la main, à des prix
défiant toute concurrence.

Répare aussi toute chaussure dans les 3 ou 4 jours.

Demandez catalogue gratis et franco.

Spécialiste en articles forts. P. L. 21555.

Grands Magasins de Meubles F. RYSER

Rue de Gruyères BULLE Téléphone 136

Immense choix de meubles en tous genres
du meilleur marché au plus cher.

Divans, Canapés, Fauteuils, Chaises,
Chaises d'enfants, Tables sapin, Tables
rallonge en chêne, imitation chêne, Chambres
à manger, Chambres à coucher.

Meubles fantaisie, grand choix de tapis,
descentes de lits, milieux de salons, tapis
de table fantaisie, en velours, fil et moquette.

Poussettes anglaises et ordinaires, ar-
ticles de voyage, malles de cabines, malles
pour messieurs et dames, sacoches en cuir et fa-
çon cuir, sacs d'école, serviettes, etc.

Grands Magasins de Meubles M. BRODARD - BULLE

Téléph. 117 GRANDRUE Téléph. 117

Vient d'arriver un choix superbe de poussettes et
charrettes pliantes pour enfants.

Grand assortiment de meubles, chambres à
coucher, salles à manger, salons. Rideaux
et stores.

Armoires, chiffonniers, commodes-bu-
reau sapin et bois dur, canapés, divans,
fauteuils, chaises, tables, etc.; tableaux et
glaces.

Dépôt de la machine à coudre „Helvetia“.

Gros - VINS - Détail

Grands arrivages de VINS BLANCS et ROUGES
de table; pour les fénaisons à partir de 90 cent. le litre,
par fûts de 50 et 100 litres.

Bordeaux, Bourgogne, Barbera, Vins de
marques du pays en bouteilles, Malaga
doré pur raisin, qualité extra, véritable forti-
fiant, aux prix d'avant guerre.

ASTI — CHAMPAGNE

Se recommande,

Juan Moreno, Bulle

(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

Engrais chimiques

Nous avons en dépôt pour prairies, céréales,
pommés de terre, jardins, etc.

Engrais complets de tous dosages.

Sel de potasse — Scories Thomas

Superphosphates - Sulphate de fer

Spécialité d'Engrais chimiques de Fribourg,
les meilleurs.

Très grand choix — Prix très réduits

E. Glasson & Cie.



ABONNÉ
Suisse
Étranger
payable
Prix du num
On s'abon
bureaux

Les prop

Les propo
sent décid
intéressés.
vants. Elle
par l'intern
deur, M. Ju
en aucun c
réparations
chiffre sugg
en substan
insuffisant
fournie qu
ments qui
jusqu'à l'an
doivent pré
la garantie
Versailles.
rations per
place à un
perts. Les
droit de sta
Silésie...

La conf
l'allure d'
opinions d
George et
France et
saient prév
ardue. Sel
eux, les rep
et tout por
encore. Le
se heurten
tisfaisante
présent et
passés n'or

La Gra
Lloyd Geo
gne un ult
tum. La F
d'occuper
tannique r
obéir; M

Le corre
zette de L
à ce journ
« Tandis
se passait
fait et dar
temps par
dres, le Co
toute son
soucis de
rivée: les
Ils ont fai

La chos
nements a
tualité. Ma
prendre d
pas du mé
appliquer
treront en
Deux
thèse fran
immédiat
glaise, qu
date ultér
d'un utili
grâce.